

# SAINT-ETIENNE METROPOLE

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

AU TITRE DU CODE DE L'URBANISME – LIVRE III – TITRE I

**PORTANT OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE POUR LE TRANSFERT D'OFFICE DES VOIES DENOMMEES « RUE DE BEL AIR, RUE DES GENETS, ROUTE DU PLAT HAUT, ROUTE DES CYCLOTOURISTES, AVENUE DE L'INDUSTRIE, ET CHEMIN DES CHENES » SUR LA COMMUNE DE VILLARS DANS LE DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN.**

**OBJET DE L'ENQUETE PUBLIQUE :** PAR ARRETE N°2024.00070 EN DATE DU 2/09/2024, LE PRESIDENT DE SAINT-ETIENNE METROPOLE A ORDONNE L'OUVERTURE DE L'ENQUETE PUBLIQUE RELATIVE AU TRANSFERT D'OFFICE DANS LE DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN DES VOIES DENOMMEES « RUE DE BEL AIR, RUE DES GENETS, ROUTE DU PLAT HAUT, ROUTE DES CYCLOTOURISTES, AVENUE DE L'INDUSTRIE, ET CHEMIN DES CHENES » SUR LA COMMUNE DE VILLARS CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES L.318-3 ET R.318-10 ET R.318-11 DU CODE DE L'URBANISME ET DES ARTICLES R.141-4, R.141-5, R.141-7 ET R.141.9 DU CODE DE LA VOIRIE ROUTIERE.

A L'ISSUE DE CETTE ENQUETE, LE PRESIDENT DE SAINT-ETIENNE METROPOLE, PAR DECISION, SERA L'AUTORITE COMPETENTE POUR DELIBERER SUR L'APPROBATION DU CLASSEMENT DE CES VOIES DANS LE DOMAINE PUBLIC METROPOLITAIN.

**DUREE DE L'ENQUETE :** CETTE ENQUETE PUBLIQUE AURA LIEU DU **LUNDI 16 SEPTEMBRE 2024 A 9H00 AU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 INCLUS** JUSQU'A 17H00.

**DESIGNATION DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :** MONSIEUR LE PRESIDENT DE SAINT-ETIENNE METROPOLE A DESIGNE MONSIEUR FRAPPA FABRICE EN QUALITE DE COMMISSAIRE ENQUETEUR.

**CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE :** PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'ENQUETE, LES PIECES DU DOSSIER D'ENQUETE AINSI QU'UN REGISTRE SERONT TENUS A LA DISPOSITION DU PUBLIC POUR ETRE CONSULTES AUX JOURS ET HEURES HABITUELS D'OUVERTURE AU PUBLIC AU SIEGE DE L'ENQUETE A SAINT-ETIENNE METROPOLE, 2 AVENUE GRÜNER CS 80257, 42006 SAINT-ETIENNE CEDEX 1 ET AU LIEU D'ENQUETE SUIVANT : HOTEL DE VILLE DE VILLARS EN OUTRE, POUR LA BONNE INFORMATION DU PUBLIC, LE DOSSIER D'ENQUETE SERA CONSULTABLE ET POURRA ETRE TELECHARGE SUR LE SITE INTERNET DE SAINT-ETIENNE METROPOLE PENDANT TOUTE LA DUREE DE L'ENQUETE A L'ADRESSE [WWW.SAINT-ETIENNE-METROPOLE.FR](http://WWW.SAINT-ETIENNE-METROPOLE.FR) (RUBRIQUE VIE DEMOCRATIQUE / LES ENQUETES PUBLIQUES).

PAR AILLEURS, TOUTE PERSONNE POURRA, SUR SA DEMANDE ET A SES FRAIS, OBTENIR COMMUNICATION DU DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE AUPRES DE SAINT-ETIENNE METROPOLE DES LA PUBLICATION DE L'ARRETE SUSCITE.

**PRESENTATION DES OBSERVATIONS EVENTUELLES :** LE PUBLIC POURRA FORMULER SES OBSERVATIONS DE LA MANIERE SUIVANTE :

DANS LES REGISTRES OUVERTS AU SIEGE DE L'ENQUETE ET DANS LE LIEU D'ENQUETE AUX JOURS ET HORAIRES HABITUELS D'OUVERTURE AU PUBLIC,

PAR CORRESPONDANCE A ADRESSER, AVANT LA FERMETURE DE L'ENQUETE, A MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR, SAINT-ETIENNE METROPOLE, 2 AVENUE GRÜNER CS 80257, 42 006 SAINT-ETIENNE CEDEX 1.

SUR LE SITE INTERNET DE SAINT-ETIENNE METROPOLE A LA RUBRIQUE ENQUETES PUBLIQUES.

LORS DES PERMANENCES TENUES PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR INDIQUEES CI-DESSOUS.

**PERMANENCE DU COMMISSAIRE ENQUETEUR :** LE COMMISSAIRE ENQUETEUR SE TIENDRA A DISPOSITION DU PUBLIC POUR RECEVOIR LES OBSERVATIONS ECRITES OU ORALES AU SIEGE DE L'ENQUETE ET DANS LE LIEU D'ENQUETE AUX DATES ET HEURES SUIVANTES :

- AU SIEGE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE, 2 AVENUE GRÜNER-CS 80257, 42006 SAINT-ETIENNE CEDEX 1 : LE MARDI 17 SEPTEMBRE 2024 DE 14H00 A 16H00

-A L'HOTEL DE VILLE DE VILLARS, RUE DE L'HOTEL DE VILLE, 42290 VILLARS : LE LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024 DE 10H00 A 12H00

**CLOTURE DE L'ENQUETE :** A L'EXPIRATION DU DELAI D'ENQUETE PUBLIQUE, LES REGISTRES SERONT CLOS ET SIGNES PAR LE COMMISSAIRE ENQUETEUR.

**CONCLUSIONS :** A L'ISSUE DE L'ENQUETE, LE COMMISSAIRE ENQUETEUR DEVRA TRANSMETTRE DANS UN DELAI D'UN MOIS, LE DOSSIER ET LE REGISTRE ACCOMPAGNES DE SES CONCLUSIONS MOTIVEES AU PRESIDENT DE SAINT-ETIENNE METROPOLE.

TOUTE PERSONNE POURRA, SUR SA DEMANDE ET A SES FRAIS, OBTENIR COMMUNICATION DES CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR AUPRES DE SAINT-ETIENNE METROPOLE.

LE PRESENT AVIS SERA AFFICHE QUINZE JOURS AVANT LE DEBUT DE L'ENQUETE ET PENDANT TOUTE LA DUREE DE CELLE-CI, AU SIEGE DE SAINT-ETIENNE METROPOLE AINSI QU'A L'HOTEL DE VILLE DE VILLARS.